

Arrêté n° MEN000082837803 du 01/04/2026

Portant nomination et classement dans l'emploi de directeur général de centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2010-174 du 23 février 2010 modifié relatif à l'emploi de directeur général de centre régional des oeuvres universitaires et scolaires ;

Vu le décret n°2010-176 du 23 février 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et emplois fonctionnels des personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure dans les services centraux, les services déconcentrés et les établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 modifié fixant le nombre et le classement des emplois de directeur général et d'agent comptable de centre régional des oeuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté du 09/01/2025 portant promotion d'échelon de Mme JANKOWIAK GRATTON Odile dans le grade d'ingénieur de recherche du CNRS hors classe ;

Vu l'arrêté du 12/08/2026 portant nomination et classement de Mme JANKOWIAK GRATTON Odile dans l'emploi d'Administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - directrice adjointe du Crous de Toulouse ;

ARRETE

Article 1 : Mme JANKOWIAK GRATTON Odile, ingénieure de recherche du CNRS hors classe, est nommée dans l'emploi de : Directrice générale de centre régional des oeuvres universitaires et scolaires groupe I au sein de : CTR REG OEUVRES UNIVERSIT ET SCOLAIRES Toulouse 0310097M, pour une première période de 4 ans, du 01/04/2026 au 31/03/2030.

Article 2 : A compter du 01/04/2026, Mme JANKOWIAK GRATTON Odile est classée dans cet emploi conformément aux dispositions ci-après :

Ancienne situation :

- Date d'effet : 31/03/2026
- Grade : Ingénieure de recherche hors classe
- Echelon : échelon spécial
- Chevron : 2
- Indice brut : HEB
- Ancienneté conservée dans l'échelon : 1 an et 3 mois
- Ancienneté conservée dans le chevron : 3 mois

Nouvelle situation :

- Date d'effet : 01/04/2026
- Emploi : Directrice générale de centre régional des oeuvres universitaires et scolaires groupe I
- Echelon : 5ème échelon
- Chevron : 1
- Indice brut : B bis
- Ancienneté acquise dans l'échelon : Néant
- Ancienneté acquise dans le chevron : Néant

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Article 4 : L'intéressée dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Signé applicativement par :

Nom : CAPREDON

Prénom : Emilie

Horodatage : 01/04/2026 - 18:30:56

Fait le : 01/04/2026

Pour les ministres, et par délégation,
La cheffe de bureau des administrateurs de l'Etat et
des emplois fonctionnels,
Emilie Capredon